

Séance du mercredi 08 décembre 2021

Date de la convocation: 03/12/2021

Membres en
exercice :

Présents : 11

Votants: 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-et-un et le huit décembre l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Richard DETHYRE,
Laurence HOURLIER, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY,
Jacky PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Thomas HOURLIER par Laurence HOURLIER

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Emilie KONNERT, Barbara
LOUCHART

SIGNATURE DE DEUX COT AVEC VNF - (D 2021 110)

Le Maire rappelle que la Commune est liée à VNF par le biais de deux conventions d'occupation temporaire pour l'occupation du domaine public fluvial concernant la halte nautique (COT 61112000079) et la station d'épuration (61112100037) et qu'il convient de signer leur renouvellement, pour une durée de 27 mois pour la COT 61112000079 à compter du 1er octobre 2020 et pour une durée de 18 ans pour la COT 61112100037 à compter du 1er janvier 2021.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à signer les COT 61112000079 et 61112100037 conclues avec VNF,

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.


Le Maire
Olivier MAGUET

